

"Une carte aventurée à la légère. La fusion économique franco-allemande" dans Le Rassemblement (20 mai 1950)

Légende: Le 20 mai 1950, le gaulliste Gaston Palewski formule dans l'hebdomadaire Rassemblement, organe du Rassemblement du peuple français (RPF), des critiques sévères contre le plan Schuman qui, à ses yeux, menace les intérêts de la France compte tenu de la puissance industrielle de l'Allemagne.

Source: Le Rassemblement. Bulletin intérieur hebdomadaire du Rassemblement du peuple français. 20.05.1950. Paris.

Copyright: (c) Le Rassemblement

URL:

http://www.cvce.eu/obj/une_carte_aventuree_a_la_legere_la_fusion_economique_franco_allemande_dans_le_rassemblement_20_mai_1950-fr-9cc8b3ae-c8f6-4a8d-b0c8-efba9398c631.html

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

Une carte aventurée à la légère. La fusion économique franco-allemande

par Gaston PALEWSKI

A mesure que le danger se rapproche, à mesure que l'avance soviétique en Asie s'accompagne d'une tactique plus ouverte de rébellion quotidienne de la part de ces partis communistes de l'Europe occidentale, les peuples menacés d'Europe et d'Amérique se détournent de plus en plus des apparences, des constructions à longue échéance. Ils veulent être défendus et, pour cela, s'unir.

L'unification européenne ne peut évidemment sortir du jeu compliqué d'institutions enchevêtrées les unes dans les autres et privées de pouvoir. Elle a besoin d'organismes ayant des buts précis et disposant d'une force

[...]

Dans la situation actuelle, les raisons mêmes pour lesquelles le régime des partis a été incapable de confédérer l'Europe risquent de lui faire réaliser la fusion économique franco-allemande dans des conditions qui la compromettraient au départ. Après avoir gâché des cartes usées, la Troisième Force va-t-elle perdre maintenant une chance neuve ? Cette fusion, que nous avons nous-mêmes préconisée, si elle était menée à bien, améliorerait la situation européenne et internationale.

En attendant, il faut faire les plus expresses réserves quant à la manière dont la proposition a été conçue et formulée.

Du point de vue de la méthode, constatons que le groupe d'hommes qui se baptisent « gouvernement français » au lieu de constituer un organe de discussions et de décisions communes entre gestionnaires responsables, n'est plus seulement cet organe d'enregistrement pour les décisions des états-majors de parti qui lui avait valu le qualificatif de « gouvernement-croupion ». Voici qu'il enregistre pour copie conforme les décisions qui lui sont soufflées par tel négociateur international éminent, mais irresponsable. Comme si, pour faire fonctionner le régime, il fallait être maintenant étranger à l'Etat.

Une carte maîtresse

Mais il y a plus grave. Le général de Gaulle, qui a le premier mis l'accent sur la nécessité de faire l'Europe à partir d'une gestion commune de ses richesses industrielles, a toujours préconisé la mise au point par les intéressés eux-mêmes et dans une discussion directe de cette communauté de fait. Certes l'accord des autres puissances occupantes est indispensable. Mais on ne réalisera une construction stable et sûre que lorsque les deux partenaires — France et Allemagne — auront cherché ensemble et sans intermédiaire la voie de leur destinée commune dans la compréhension réciproque et dans l'équilibre.

Car, ce qu'il s'agit de réaliser, c'est une Europe équilibrée. Or si nous trouvons dans la déclaration Schuman les éléments d'une Europe forte, puisqu'il s'agit de grouper 168 millions de tonnes de houille et 20 millions de tonnes d'acier, nous n'y trouvons pas les éléments d'une Europe équilibrée.

Le système préconisé établit bien une direction émanant d'une base paritaire. Mais, dans les ententes industrielles, un facteur l'emporte : celui de la production. De ce point de vue, on connaît la situation : la Ruhr de 1943 a produit 19 millions de tonnes d'acier. Après les démontages, sa capacité de production se maintient à 16 millions de tonnes. Or, la capacité de production française, qui n'est que de 10 millions 1/2 de tonnes avec la Sarre — si l'on y ajoute celle de la Belgique et du Luxembourg, avoisinerait seulement la capacité allemande. Le rapport des forces serait inversé si la Sarre entraînait dans le groupe allemand. L'infériorité n'est pas seulement quantitative, elle est aussi qualitative. Car la loi 75, en créant le groupe de contrôle de l'acier de la Ruhr, a abouti à une véritable super-concentration de l'industrie sidérurgique allemande. Devant cette supériorité de production et d'organisation, comment maintenir l'équilibre ? Il l'est actuellement par des limitations artificielles, mais ces limitations voleraient en éclats s'il y avait fusion économique. D'ailleurs, la disparité actuelle n'est qu'un point de départ. La sidérurgie de la Ruhr, affamée de

capitaux pour son développement, envoie ses émissaires en Amérique, en Suisse, pour solliciter les prêteurs étrangers; elle les promène même dans la cité de Londres pour obtenir les crédits tournants qui lui permettent d'acquérir le riche minerai de fer suédois. Reprenant sa course à la puissance, le monstre de la Ruhr veut grandir encore.

En posant le principe excellent d'un prix identique pour le charbon et l'acier des deux pays, ne risque-t-on pas d'accentuer encore cette disparité future, c'est-à-dire cette infériorité de la France ? En effet, si dans les premières années cette identité de prix ne peut être maintenue qu'à la faveur de ristournes payées par la sidérurgie allemande, celle-ci fera valoir à juste titre qu'elle est bien obligée d'accroître sa production et sa quote-part dans les marchés d'exportation, afin d'être à même d'acquitter la valeur de la ristourne exigée.

Déjà, le poids de la concurrence allemande se fait sentir. La production de l'ensemble franco-sarrois a, dans les trois premiers mois de l'année diminué de 11 % pour la fonte, de 10 % pour l'acier, de 8 % pour les laminés ; celle de l'Allemagne a augmenté respectivement de 19,18 et 13 %. L'affaissement récent des ventes françaises d'acier (de 218.000 tonnes en novembre 1949 à 191.000 en mars 1950) correspond à l'accroissement des ventes allemandes (de 22.000 tonnes en janvier 1949 à 72.000 tonnes en janvier 1950).

Or, dans l'organe envisagé, l'Allemagne risque bientôt d'avoir voix prépondérante et les critiques du projet ne manqueront pas de dire qu'après avoir organisé un fantôme militaire européen à direction britannique, la Troisième Force suscite une combinaison industrielle européenne à direction allemande.

Ce qui est pire, c'est que, comme on l'avait déjà fait à Petersberg, on accorde à l'Allemagne l'immense avantage d'une fusion, à laquelle elle accède avec un potentiel plus important, en nous privant de stipuler préalablement, c'est-à-dire en temps utile, les éléments d'équilibre nécessaires. Agir ainsi, ce n'est pas faire une politique de générosité. N'est-ce pas ne rien connaître au caractère allemand qui a tendance à ignorer les avantages reçus et y chercher invinciblement le moyen d'acquérir des avantages nouveaux ?

Il y a lieu de craindre qu'à cette prépondérance de potentiel corresponde une prépondérance de direction. Avant Petersberg, le chancelier Adenauer avait demandé cette gestion commune des bassins miniers occidentaux — demande à laquelle M. McCloy avait prêté une oreille favorable — qui avait été rejetée sur le moment et remplacée par le maintien de la capacité de production d'acier de la Ruhr. Cette demande a cheminé par des voies mystérieuses pour sortir de la bouche même de notre ministre des Affaires étrangères.

L'inclusion de la Grande-Bretagne pour rétablir l'équilibre ? Allons donc ! Il n'y a communauté d'intérêt stratégique, mais non économique entre l'industrie lourde de la Grande-Bretagne et celle du Continent. La fusion économique serait périlleusement distendue par l'inclusion d'une Angleterre concurrentielle et d'ailleurs hostile.

Parce que nous voyons dans la fusion économique le premier stade d'un rapprochement plus large encore, nous pensons que la réussite d'une union entre deux récents adversaires demande que soit aménagé le terrain sur lequel, par leur action commune, ils peuvent se concilier. A cet égard, le point de départ est essentiel. C'est au départ que s'établiront avec les organismes à créer les réflexes du nouveau ménage. Celui-ci ne pourra maintenir son union, que si l'on y introduit les éléments propres à préserver l'équilibre — que l'on cherche, par exemple, cet équilibre dans une décentralisation des investissements nouveaux vers la Méditerranée pour la création d'entreprises gérées par des groupes tripartis (1) ; — dans l'affectation d'une certaine masse de fabrications à des besoins communs; — dans une extension de la fusion à des éléments propres à rétablir l'équilibre, comme la production agricole — et surtout, dans le climat politique qui naîtrait d'une France rassemblée autour d'un Etat renaissant, en face d'une voisine, populeuse et travailleuse certes, mais encore mutilée.

Dans cette voie, une aussi grande partie pourrait s'engager d'une manière moins hasardeuse pour la France et combien honorable pour l'Allemagne. Nous en sommes loin. Ce n'est pas sans regret que nous voyons aventurer ainsi à la légère, par un Etat et un gouvernement également affaiblis — c'est-à-dire en allant vers l'échec — une carte maîtresse pour l'avenir de notre pays. Ou la France construira l'Europe en réalisant, dans l'efficiencia et dans l'équilibre, son union économique avec l'Allemagne, ou elle restera dans la solitude sur le

vieux continent, nue en face du péril.

Gaston PALEWSKI.

(1) Cette décentralisation est imposée par la stratégie moderne. L'Afrique du Nord, dont la population s'accroît à un rythme précipité, produisait, en 1949, près de 3 millions 600.000 tonnes de fer. Elle pourrait en produire davantage.